



Maçonnerie et Cité, le cas stéphanois (1828-1940)

De la méthode à la démarche didactique

Longtemps, la Franc-maçonnerie n'a inspiré que des ouvrages laudateurs ou violemment agressifs selon que leurs auteurs étaient des « Fils de la Lumière » ou des adversaires irréductibles. Longtemps, les historiens ont volontairement négligé d'en parler : ç'eût été, pour eux, manquer de tact.

Aujourd'hui, la Franc-maçonnerie n'est plus un sujet tabou. Son étude est devenue plus sereine : la science historique ne peut qu'en bénéficier. Depuis une vingtaine d'années, les publications, qu'elles aient été rédigées par des profanes ou des initiés, font généralement montre d'une objectivité incontestable. Le temps de la polémique est bien révolu.¹

Étienne Fournial (Charlieu 1910-Bellegarde-en Forez 2000), universitaire, pratique la science historique, en détermine et anticipe les évolutions. Franc-maçon de haut niveau, il maîtrise les rituels et en comprend la signification. Les deux postures ne sont pas exclusives l'une de l'autre et un chercheur profane² a toute légitimité à analyser le fait social qu'incarne la franc-maçonnerie. C'est dorénavant un objet d'étude, reconnu et labellisé par de nombreuses recherches, qu'il convient de décrypter pour en comprendre les ressorts et les contextualiser dans l'histoire contemporaine française. Par ailleurs, il s'agit d'un angle d'approche pertinent pour aborder la société stéphanoise du XIX^e jusqu'à la première moitié du XX^e siècle.

C'est cette observation du microcosme stéphanois que se proposent d'évoquer ces quelques lignes et, plus précisément le travail de thèse qu'elle devrait constituer. Mais pour que la démarche soit pleinement compréhensible, il faut en évoquer la genèse, c'est-à-dire le travail qui la précède. Il s'agit, en l'espèce, d'un mémoire de Master intitulé : *La Loge « Les Élus » à Saint-Étienne 1829-1914. Lieu de parole, espace de liberté, réseau de sociabilité*. Sa conclusion, qui dresse le bilan de quatre-vingts années d'activité de la Loge « Les Élus », rend compte, d'emblée, des limites de l'exercice : l'ampleur contrainte du sujet, la limitation de son champ chronologique et enfin la portée du discours Maçon hors les murs du Temple.

Ces limites doivent être franchies : d'abord en embrassant la totalité du spectre maçonnique à l'Orient de Saint-Étienne, en associant les trois Ateliers « historiques », ensuite en poussant le curseur chronologique jusqu'à une date pleine de signifiant, 1940, enfin en analysant le discours maçonnique, porté hors les murs du Temple. Quelques pistes sont proposées dans la partie consacrée au projet.

La conjonction de ces éléments et leur élargissement conduit à s'interroger, dans un premier temps, sur la manière dont le Maçon traduit ses idéaux philosophiques dans le quotidien de la cité, permettant ainsi

¹ Étienne FOURNIAL, *Histoire de la Respectable Loge « Les Élus »*, imprimerie Reboul à Saint-Étienne, 1978, Avant-propos.

² Dans la terminologie maçonnique, le profane est celui qui n'a pas reçu la Lumière, n'ayant pas été initié. Par extension, est qualifié de profane tout élément étranger au monde maçonnique.

de donner un caractère novateur à une étude longtemps consacrée au caractère évènementiel, partiel et parcellaire d'un véritable phénomène social dont on mesure mal, au plan local le véritable impact sur la société qui l'accueille. Si au plan national il paraît avéré, quelle est sa force dans le bassin stéphanois ?

LA GENÈSE

UN TRAVAIL DE MASTER FONDATEUR

Lorsque mon directeur de recherche m'a proposé de réfléchir sur ce thème, j'ai saisi cette opportunité pour approfondir un domaine dans lequel, en dépit de quelques éléments de culture générale, j'étais un véritable béotien. Victime d'une vision saint-sulpicienne de l'histoire maçonnique, j'imaginai que le fait, pour la Maçonnerie, d'avoir été victime d'oppressions diverses, lui donnait une espèce de brevet d'honorabilité. La chose est possible, mais le recul historique conduit à modérer ce qui n'est qu'une opinion, qui ne s'appuie sur aucun élément dûment inventorié, évalué, classé.

Cette lacune s'est, en partie, comblée par l'inventaire, l'étude et l'analyse des sources. Pour des raisons circonstanciées tenant à la conservation et à la protection des documents, la Loge « Les Élus » a remis aux Archives départementales de la Loire à Saint-Étienne³ l'ensemble de ses archives, constituant un fonds documentaire tout à fait remarquable. Très riche par sa nature et son volume, c'est une source de première importance par sa continuité, permettant d'observer la vie d'une Loge stéphanoise, « Les Élus », entre 1829 et 1914. Constitué de 32 articles, le fonds représente deux mètres linéaires dont les bornes chronologiques se situent entre 1825 et 1955. Il éclaire la nature des débats qui agitent un Atelier⁴ (l'absence de débat est d'ailleurs un enseignement), dévoile l'organisation, les enjeux institutionnels et les aléas propres à toute organisation humaine, « trop humaine ».

En effet, il apparaît à l'examen que, souvent, « Les Élus » manquent d'esprit de suite :

Une observation majeure, qui alimente ce champ des fragilités, se dégage alors de l'observation entomologique de ce groupe social. Il s'agit du caractère velléitaire de l'Atelier. Volontiers philosophe, humaniste et philanthrope, le Maçon stéphanois se dérobe au moment où le discours doit le céder à sa concrétisation. À cet égard, le dossier de la Société alimentaire est emblématique du caractère volontiers fugitif, mouvant et manquant de constance des « Élus ». Capables d'adhérer à un projet généreux, ils se détournent de l'objectif qui a été adopté dans un enthousiasme sincère dès lors que les circonstances conduisent au défaut de son initiateur, quelles qu'en soient les raisons⁵.

Ma connaissance du phénomène s'est densifiée, mes interrogations initiales se sont estompées ; elles débouchent néanmoins sur un constat qui nuance le résultat du travail entrepris. Il ne s'agit que d'une Loge

³ Sources manuscrites d'origine maçonnique : 218 J1 à 218 J 28.

⁴ L'Atelier est l'assemblée qui réunit les Francs-Maçons au sein de leurs Loges respectives.

⁵ Tome 1 Analyse du mémoire de Master « La Loge "Les Élus" à Saint-Étienne, 1829-1914 », p. 209.

sur les trois que compte l'Orient⁶ stéphanois, la limite chronologique, 1914, est le fruit d'une contingence historique, pas d'une évolution dogmatique ou symbolique. Enfin, le prolongement de l'activité spirituelle dans le monde profane n'est pas évoqué. Ce dernier point, qui constitue la colonne vertébrale du sujet de thèse, peut se résumer de manière lapidaire :

Maçon et citoyen, comment passer du spirituel au profane ?

MÉTHODOLOGIE

Deux approches ont donc été privilégiées. La première a consisté à parcourir la totalité des procès-verbaux de Tenues⁷, soit près de 3 000 pièces. Elle a permis d'être renseigné sur les préoccupations majeures des Maçons, leurs difficultés de toute nature, financière, idéologique, disciplinaire. La seconde démarche, menée en parallèle, a eu pour objet la mise en relation de tous les éléments mesurables, en particulier ceux fournis par les registres de présence. Ces documents inventorient la fréquence, le nombre et le volume des réunions, permettant à la fois de mesurer l'assiduité des membres de l'Atelier et l'identité de leurs visiteurs, apportant ainsi un aspect plus distancié avec la matière. Enfin, par un exercice de sociologie historique, le profil du Maçon stéphanois émerge peu à peu, au travers de son origine socio-professionnelle, de son âge, de ses origines géographiques. De la construction des tableaux, il ressort l'observation d'évolutions dans le recrutement, la maturité et les choix de la Loge, en particulier dans sa cohérence avec l'enracinement des institutions républicaines dans la société française des années 1880 à 1914.

ANALYSE

Si l'étude des aspects globaux de la Loge débouche sur une approche quantitative et photographique de son activité et des hommes qui l'animent, elle se heurte à une difficulté et suscite une interrogation majeure. Selon l'adage « un Maçon libre dans une Loge libre », chaque cellule maçonnique est dotée d'une personnalité propre qui résulte de circonstances ponctuelles tenant à son espace géographique, économique et humain. Les membres de l'Atelier débattent au sein d'une assemblée démocratique de questions locales mais aussi nationales, soumises par l'Obédience. Cette pratique s'intensifie dès lors que celle-ci, en l'espèce le Grand Orient de France, accentue sa pression sur l'appareil administratif. Elle permet de rationaliser le travail fourni lors des Tenues par l'étude de thèmes symboliques, sociaux. Les résultats des débats

⁶ C'est la direction d'où surgit la Lumière, c'est aussi l'endroit où se tient le Vénérable ou le lieu géographique, l'agglomération où est installé le Temple.

⁷ La Tenue est la réunion, l'assemblée ponctuelle des Francs-Maçons, à l'occasion de laquelle ils débattent de questions dogmatique, rituelique et d'organisation de la Loge. Au XIX^e siècle, elles pouvaient se tenir plusieurs fois par mois.

alimentent le contenu du Convent⁸ annuel débouchant sur la publication d'une motion finale acquise à la majorité des suffrages. La Maçonnerie n'a pas le caractère monolithique que lui prêtent ses détracteurs et son fonctionnement ne permet pas de globaliser totalement son impact sur la société à l'échelle locale. C'est pour le chercheur une frustration de devoir se cantonner à une analyse-micro culturelle. Cet obstacle s'accompagne d'une interrogation majeure.

L'observation des débats montre une richesse inattendue par le choix des thèmes (hors les questions soumises par l'Obédience). On traite, dans l'assemblée, de la question de l'école, de la sécularisation de la société, de l'impôt. Ces études montrent alors l'affrontement de deux groupes, illustrant, sous une forme toujours renouvelée mais inhérente au fonctionnement d'un groupe social, la querelle des Anciens et des Modernes. Pour caractériser, sans toutefois les caricaturer, ces deux courants, on peut évoquer la tendance « paléo-maçonne » et le « parti social Maçon ». Les paléo-maçons, tenant de la tradition, s'interdisent tous les sujets, en particulier d'ordre politique, qui, selon eux, conduisent à la division. Le Frère Julien est plus particulièrement, représentatif de ce courant « historique ». Lors des événements de 1848, à l'occasion desquels la Franc-Maçonnerie, au niveau central, s'est engagée sans coup férir, il rappellera que toute discussion politique ou religieuse est interdite⁹. Enfin, début 1849, désigné comme Vénérable, il inaugure son mandat par un discours où « faisant appel au zèle et au rapprochement de tous les membres de cet Atelier que les préoccupations extérieures et politiques avaient rendues désertes les colonnes de ce Temple qui naguère était fréquenté par des Frères zélés et dévoués »¹⁰. Dans le même temps, un autre Maçon stéphanois, illustre par ses engagements partisans et indéniablement républicains, Tristan Duché, s'engage résolument dans le combat politique. Délégué à l'Assemblée constituante de la II^e République, il est proscrit à la suite du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte et décède à Londres où il s'était réfugié lors de son exil prononcé par le Régime.

C'est cette confrontation, symptomatique, réitérée, qui permet de déboucher sur l'interrogation tenant lieu de garde-fou au travail de thèse : comment se traduit, pour une société philanthropique, humaniste et philosophique, cet engagement dans la cité ?

LE PROJET

Le processus, adopté pour le travail actuel, reprend d'abord la méthodologie qui vient d'être exposée afin d'identifier la même nature de déterminants dans les deux Loges qui n'ont pas été étudiées. Pour chacune d'entre elles, il dessine le profil-type du Maçon et recense les préoccupations des Ateliers. Il

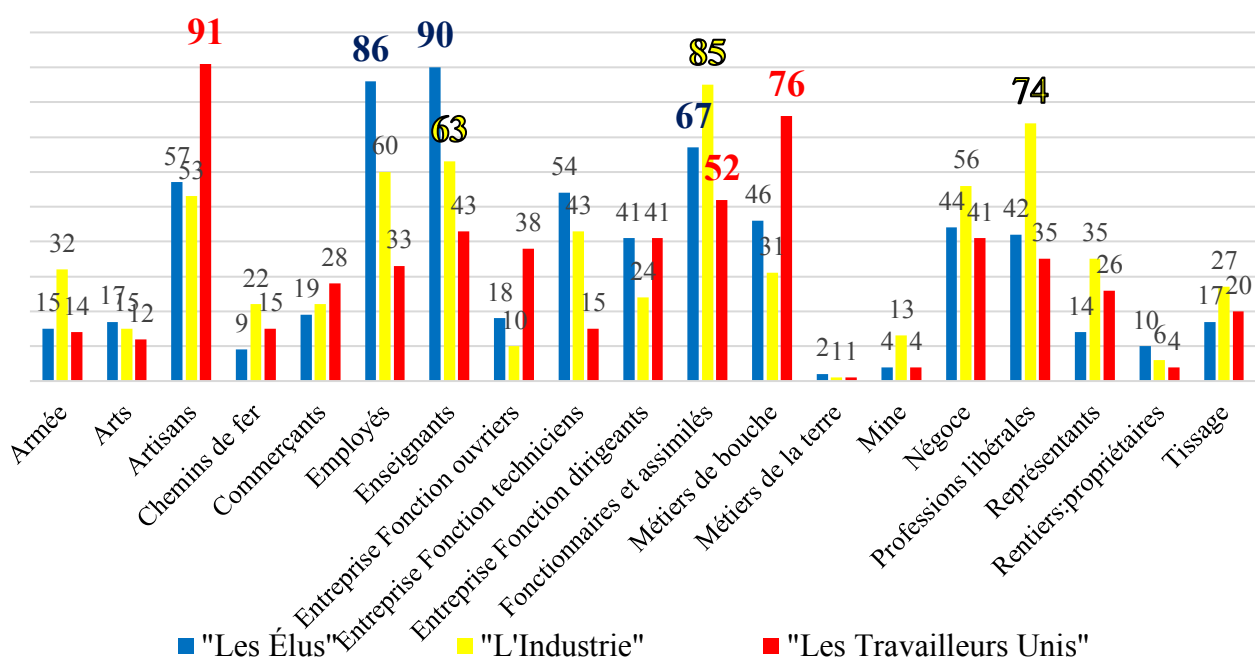
⁸ Il s'agit de l'organe législatif du Grand Orient, qui, réuni une fois par an au niveau national, rassemble les délégués de toutes les Loges pour discuter des orientations de l'Obédience.

⁹ ADL, 218 J 12 7 C¹ 1, Procès-verbal de la Tenue du 28 février 1848.

¹⁰ ADL, 218 J 12 7 C¹ 1, Procès-verbal de la Tenue du 28 janvier 1849.

détermine des zones de convergences et de divergences entre les trois Ateliers. La méthode, éprouvée à l'occasion d'un premier travail universitaire, ne présente pas de difficulté particulière, seul le recueil des informations est « chronophage ». Il permet, toutefois, d'identifier des invariants communs ou différenciés selon les Loges, leur conférant par-là même, une identité propre. Ainsi les diagrammes suivants, présentant un cliché photographique sur le long terme (1874-1940) conduisent, par l'emploi de modules scalaires différenciés, à une observation générale : il s'agit d'un phénomène urbain, la mine est peu représentée. Chaque Loge présente une typologie¹¹ originale : les « Élus » recrute chez les enseignants et les employés, « L'Industrie » dans la fonction publique, les professions libérales et le négoce. « Les Travailleurs Unis » sont peuplés d'artisans, des représentants des métiers de bouche et puisent dans le monde de l'entreprise. Quelques réserves doivent être émises : la catégorisation des enseignants (école primaire, enseignement technique et lycées) obéit à des répartitions catégorielles plus fines.

Comparaison socio-professionnelle des trois Loges
(1834-1940)

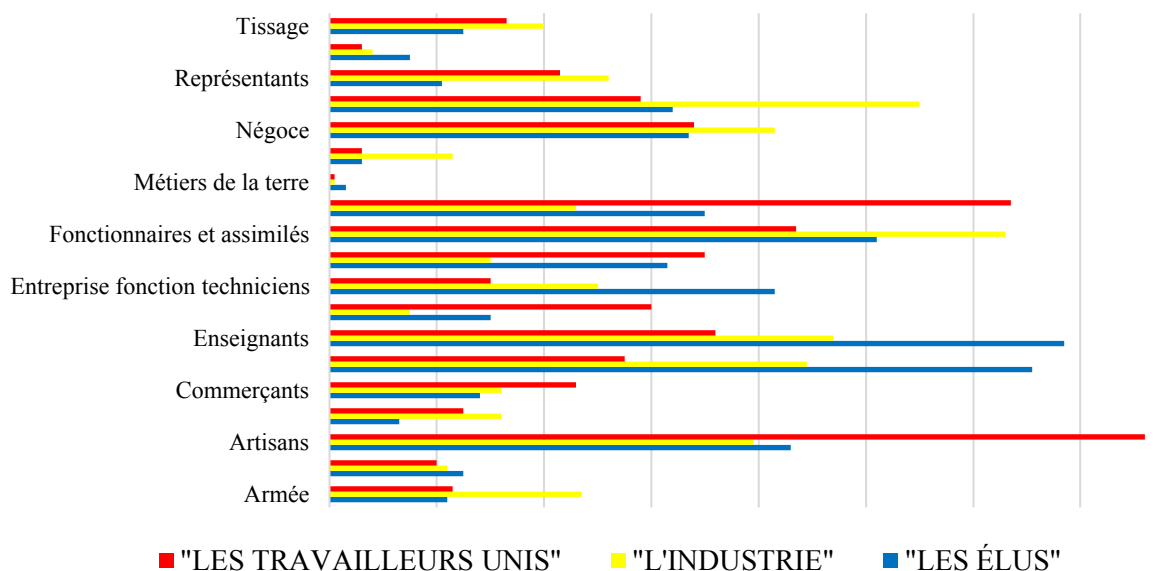


Ce comparatif socio-professionnel présente deux prismes d'observation : des volumes en valeur absolue puis des pourcentages, les deux approches pouvant entraîner des analyses complémentaires.

¹¹ Thierry Pécout, Jacques Verger et Guy Barrauol (eds.), *Le nécrologe du chapitre cathédral Sainte-Marie et Saint-Castor d'Apt*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2016, 210 p. consult

Les volumes en valeur absolue, identifiés ici par Loge, permettent de comprendre le génotype de chaque Atelier.

Comparaison socio-professionnelle des trois Loges (en %) 1834-1940



D'autres observations, d'ordre sociologique, peuvent être faites. Elles portent sur les origines géographiques, sur les âges d'initiations, les fonctions tenues au sein du Temple. La chronologie doit s'affiner et indiquer les courbes tendanciennes par périodes, par événement (dans l'antériorité et la postérité de l'évènement).

Le deuxième stade consiste à étudier la matière politique, dans les deux sens du terme, c'est-à-dire force d'opinion et projet pour la cité. Les domaines dans lesquels élus nationaux et locaux choisissent d'investir leur énergie sont pleins d'enseignements. Dans un troisième temps, le croisement des bases de données recensant Maçons et élus de tous niveaux, permettra d'observer la nature et le volume de l'engagement maçonnique dans la vie sociale. Cette présence, identifiée dans le temps, renverra au contenu des procès-verbaux de séances des différentes assemblées. Il sera ainsi possible de déterminer si l'engagement maçonnique est cohérent avec l'action menée au sein d'une formation partisane.

C'est le paysage maçonnique stéphanois qui conditionne, pour partie, la chronologie. En effet, celui-ci est animé par trois Loges, « Les Élus », « L'Industrie » et « Les Travailleurs Unis ». Dans l'ordre d'allumage des feux¹², la première est la plus ancienne, elle obtient sa constitution le 20 décembre 1828. « L'Industrie », émanation de la précédente, se constitue en 1861. Enfin, « Les Travailleurs Unis » apparaissent en 1866. Les deux premières Loges appartiennent au Grand Orient de France, la troisième à la Grande Loge de France.

¹² Date officielle de création d'une Loge.

Si, en aval, la constitution des Loges offre les premiers repères, les contingences historiques complètent le cadre chronologique en lui donnant une lourde signification.

Les événements de 1940, plus particulièrement ceux postérieurs à *L'étrange défaite*¹³, constituent, contrairement à 1914, une véritable rupture. De la Maçonnerie reconnue, voire apaisée, qui fait corps avec la III^e République, on passe à la Maçonnerie déniée, pourchassée. Les mêmes préfets qui accueillaient, à leur prise de fonction, les Vénérables des Loges, vont stigmatiser les Maçons en publiant leurs noms dans la presse et veiller à la stricte application des directives répressives du régime concrétisées par la loi sur les sociétés secrètes.

À un champ chronologique plus vaste s'ajoute un sujet d'étude, lui aussi élargi. Il s'ouvre aux deux autres Loges pour trois raisons essentielles : le paysage maçonnique stéphanois s'organise, de 1866 au terme de l'étude, autour des trois Loges déjà citées ; l'analyse se renforce, la cohorte étant à la fois plus fournie et diversifiée. Enfin, très tôt, les Loges partagent le même Temple, allant jusqu'à investir en 1892 dans le projet commun que constitue son acquisition. L'appartenance à deux obédiences concurrentes, sans être rivales, n'est pas un obstacle, des passerelles existent. Ainsi,

Le Temple Maçonnique est une hiérophanie (lieu sacralisé ou consacré) uniquement pendant la durée des travaux rituels. C'est une différence de nature avec une église, qui reste toujours un lieu sacré, tant qu'elle n'est pas profanée ou abandonnée.¹⁴

Il suffit alors de changer la nature des décors pour permettre que s'y exerce un autre rituel.

Mais, plus que la chronologie et le volume de la cohorte, un fait nouveau intervient. La Franc-Maçonnerie s'investit davantage encore dans le monde de la politique. Il faut rappeler le mot fameux attribué à Antoine Gadaud¹⁵ et qui aurait été prononcé lors du Convent du Grand Orient en 1894 : « La Maçonnerie est la République à couvert¹⁶, comme la République est la Maçonnerie à découvert. »

Dès lors, trois questions se posent : s'agit-il d'une démarche individuelle ou institutionnelle, l'appartenance à la Maçonnerie précède-t-elle ou est-elle consécutive à l'engagement politique, quelle est la nature du lien idéologique ou culturel qui se tisse (ou pas) entre les domaines spirituel et politicien. Ces interrogations doivent permettre de mesurer l'influence réelle ou supposée attribuée à la Maçonnerie, peut-être de circonscrire son rayonnement à des domaines spécifiques, sans enjeux de pouvoir. Par ailleurs, à

¹³ Marc BLOCH, *L'étrange défaite*, Franc-tireur, 1946.

¹⁴ Irène MAINGUY, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire*, p. 63.

¹⁵ Gadaud, Antoine (1841-† 1897) homme politique, député de la Dordogne de 1885 à 1889, sénateur de la Dordogne de 1891 à 1897, initié en 1872 à la Loge « Les Amis Persévérants et l'Étoile de Vésone Réunis » Orient de Périgueux. Il a participé à la fondation du Cercle républicain radical, élément précurseur du Parti radical-socialiste. Il est emblématique du parcours de ces élites sociales qui ont animé la vie politique française.

¹⁶ Expression rituelle maçonnique, indiquant qu'une conversation peut être tenue entre Maçons, à l'abri d'une indiscretion profane.

titre accessoire, elles ramènent à sa juste mesure l'existence d'un prétendu complot maçonnique. Les tenants de cette théorie ne l'ayant jamais démontré scientifiquement, l'étude rationnelle des éléments d'archives à notre disposition doit permettre, sinon de répondre à la question, en tout état de cause d'en déterminer la pertinence en l'éclairant sous un jour nouveau.

Toutefois, l'exercice d'un mandat électif au Conseil municipal de Saint-Étienne ou à Paris, ne donne pas toutes les clefs d'interprétation. Il faut y ajouter l'exercice d'un mandat majeur (celui de maire) dans les communes de l'arrondissement. Enfin, un inventaire des zones de pouvoirs locaux complète la palette des relais d'influence potentiels et périphériques. Tout à trac, la liste n'est pas exhaustive, ce sont l'administration préfectorale, les sociétés savantes, les organismes dépendant ou non de la municipalité (conseil d'administration des hospices, bureau de Bienfaisance...), la justice de paix, les instances prud'hommales, le tribunal de commerce. Cette série de micro-organismes innervent toute la société, participe à son activité, contribue à son ossature.

La mise en relations des registres matricules identifiant les Maçons des trois Ateliers aux titulaires de mandats au Conseil municipal et à la représentation nationale, permet de discerner des convergences. Celles-ci, identifiées dans une base de données, déterminent des périodes charnières. La simple confrontation n'est pas suffisante et il convient alors d'observer les porte-voix que constituent les bulletins municipaux et les comptes rendus des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat. Cette mise en parallèle permet de faire coïncider, ou pas, les préoccupations sociales, politiques, culturelles des deux espaces que constituent la Loge et le monde politique. Il peut être, dès lors, envisagé de pouvoir mesurer la place de la Maçonnerie dans l'évolution de la Cité, des pays et des terroirs.

Enfin, Il faut maintenant évoquer les sources, directes ou indirectes mais toutes riches en matière et en enseignements.

LES SOURCES (présentées selon leur origine institutionnelle.)

Les sources maçonniques

D'origine locale

Les fonds d'archives déjà évoqués, déposés par « Les Élus » et « L'Industrie » et consultables aux Archives départementales de la Loire, à Saint-Étienne, en constituent la matière principale. Deux difficultés surgissent. Les archives, ou plutôt ce qui serait convenu d'appeler le fonds documentaire des « Travailleurs Unis », est toujours en possession de cet Atelier. Il s'agit donc d'archives privées, probablement pas classées ni cotées et dont la consultation est à la discrétion de la Loge. Par ailleurs, si « L'Industrie » a

déposé sa documentation aux Archives départementales, elle a conservé son registre matricule¹⁷. Après avoir, dans un premier temps, donné son aval de principe à sa consultation, elle est revenue, par décision de l'Atelier sur cet accord. Les renseignements contenus dans ce registre ont pu être collectés par des manœuvres de contournement, mais se pose alors la question de leur valeur. En effet, il est quasi certain qu'ils sont conformes à ceux contenus dans le document original. Mais il y a là toute l'incertitude du « quasi » qui en fait des sources de seconde main.

D'origine nationale (Bibliothèque nationale et sièges des obédiences)

La consultation des archives du Grand Orient et de La Grande Loge de France permettront, par la correspondance échangée entre les obédiences et les Loges, de mieux percevoir leurs préoccupations communes ou particulières.

Les sources parlementaires

Les parlementaires Francs-Maçons, députés et sénateurs, sont connus. Le contenu de leurs interventions dans leurs assemblées respectives, complètera l'analyse qui sera tirée de la place du Maçon dans la cité.

Les sources municipales

Les bulletins municipaux, véritable livre de bord de la vie politique locale, rendent compte de l'activité politique qui est au cœur de cette étude. L'observation des interventions des conseillers municipaux Francs-Maçons permettra de les corrélérer avec les thèmes sociaux débattus au sein des Ateliers.

Les sources administratives

Les comptes rendus des préfets à l'administration centrale, des sous-préfets et des commissaires de police aux préfets complèteront la connaissance du milieu, apportant parfois un contre-point aux déclarations des élus.

Les sources imprimées locales ou régionales

La presse d'opinion, par le spectre étendu de sa ligne éditoriale, donnera un autre éclairage de la parole publique. Conservatrice, tenue par ceux que les Maçons rassemblent sous le vocable de « clique cléricale », libérale, dont la rédaction, le directeur ou le propriétaire appartiennent à la Franc-Maçonnerie, elle est la caisse de résonance des querelles des politiques locale ou nationale, dès lors que leur impact touche durablement à la vie quotidienne.

La tâche, d'ores et déjà aboutie, porte sur la constitution d'une base de données qui contient plus de 1 800 noms de Francs-Maçons, accompagnés de leurs date et lieu de naissance, adresse et profession, date d'initiation et passages de grade. En parallèle, une autre base de données rassemble, selon les mêmes caractéristiques, la quasi-totalité des élus de tous niveaux qui, de 1843 à 1945, se sont succédé sur les bancs

¹⁷ Document qui répertorie, par ordre d'initiation, l'ensemble des Francs-Maçons initiés ou affiliés dans la Loge. C'est un document utile au chercheur, car il donne des identités complètes, des adresses, des professions et les dates d'acquisition des grades de compagnon et de maître. Son examen peut conduire à des conclusions d'ordre prosopographiques.

des différentes assemblées. Leur confrontation doit conduire à dégager des convergences, souligner des divergences ou plus simplement devoir interpréter des zones de vacuité des Maçons dans l'action au quotidien.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie sommaire qui offre cependant une introduction complète et soutenue à l'histoire de la Franc-Maçonnerie et la familiarisation avec les rites et le symbolisme.

Pierre CHEVALLIER, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française (1725-1790, 1800-1877, 1877-1944)*, 3 t., Paris, Fayard, 1974.

Laurent KUPFERMAN, *3 minutes pour comprendre les 50 principes fondamentaux de la Franc-maçonnerie*, Paris, Le Courrier du livre, 2016, 158 p.

Dictionnaire de la Franc-maçonnerie, dir. Daniel LIGOU, Paris, PUF, 1987, 1 301 p.

Histoire des Francs-maçons en France, dir. Daniel LIGOU, Toulouse, Privat, 1987, 412 p.

Jean-Pierre LOPEZ, *La Loge « Les Élus » à Saint-Étienne (1829-1914). Lieu de parole, espace de liberté, réseau de sociabilité*, Mémoire de Master d'histoire, sous la direction de Jean-François Brun, Université Jean Monnet, Saint-Étienne, 2017.